

ANNONCES NOUVELLES.

Emplacement a vendre, — A. Gagnon.  
Domaine a louer, — J. Heath N. P.

L'AMI DE LA RELIGION  
ET  
DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 6 AVRIL, 1849.

ESTIMÉ GÉNÉRAL

DU

REVENU et des DEPENSES

de la Province du Canada, pour 1849.

**DEPENSES.** Courant.  
Pour le fonds d'amortissement, £75,000 0 0  
Intérêts de la dette publique, 200,000 0 0  
Montant de la liste civile, 73,884 11 4

Charges permanentes en vertu de lois.  
(Bas-Canada.)

Pensions des miliciens, 300 0 0  
Aux Greffiers pour rapports de Baptêmes, etc., 120 0 0  
Rente du Palais de l'Evêque à Québec, 1111 2 2  
Pour la destruction des Loups, 20 0 0  
Maison de correction, Trois-Rivières, 200 0 0  
Do do Québec, 100 0 0  
Intérêt, Chemins de Barrières, 3200 0 0  
Dépenses des magistrats de police, 1100 0 0  
Inspecteur des bureaux d'enregistrement, 150 0 0

Haut-Canada.

Ecole de districts, 2000 0 0  
Entretiens des Phares, 4000 0 0  
Pensions des miliciens, 3500 0 0

Charges en vertu des lois du Canada-Uni.

Pour couvrir le déficit du fee fund des juges de district, 1500 0 0  
Ecoles Communales, 50,000 0 0  
Pour services de certains officiers, dans les cas de félonie, 320 0 0  
Transport des criminels au Pénitencier, 220 0 0  
Honoraires des officiers rapporteurs, (6 Vict. c. 1.) 500 0 0  
Salaires de 6 juges de circuit à £500 3000 0 0  
Pensions aux Juges de District en retraite, Haut-Canada, 200 0 0  
Exploration géologique de la Province, 2000 0 0  
Pour les sociétés d'Agriculture, B.-C. 5000 0 0  
Do do H.-C. 5000 0 0  
Assurances, résultant du prêt aux incendies de Québec, 150 0 0  
Dépenses de l'administration de la justice criminelle, H.-C. 14,000 0 0  
Pension de Mad. Veuve Vallières, 200 0 0  
Montant estimatif du service auquel il doit être pourvu pour 1849. 118627 9 3

Total, £563,402 2 9

REVENU.

Douane, £450,000 0 0  
Accise, 30,000 0 0  
Revenu territorial, 20,000 0 0  
Droits sur les Phares, H.-Canada, 1,100 0 0  
Honoraires sur Commissions, 40 0 0  
Impôt sur les Banques, 14,000 0 0  
Amendes, Confiscations, 1,500 0 0  
Casuel, 8,000 0 0  
Des travaux publics, 50,000 0 0

Total du Revenu net, £574,640 0 0

ESTIMÉ de certaines dépenses auxquelles il faut pourvoir pour 1849.

Département de la milice, £2,101 0 0  
Dépenses du Conseil Législatif, 9,020 0 0  
Do Chambre d'Assemblée, 28,050 0 0  
Pensions à divers officiers de la législation, 614 0 0  
Hospitaux et Institutions Charitables, 13,950 0 0  
A certaines institutions charitables du Haut-Canada, payable à même le revenu des licences de mariage, 2,500 0 0  
Au collège McGill, 300 0 0  
A l'École de Médecine de Montréal, 300 0 0  
A la Société Historique de Québec, 50 0 0  
Institut mécanique de Québec, 50 0 0  
Société d'Histoire naturelle de Montréal, 50 0 0  
Do do do 50 0 0  
Do do Kingston, 50 0 0  
Do do Toronto, 50 0 0  
Do do London, 50 0 0  
Athènes de Toronto, 50 0 0  
Associations d'Agriculture du Haut et du Bas-Canada, 700 0 0

Total, £11,250 0 0

Dépenses contingentes de l'administration de la justice, 25,000 0 0  
Pénitentiaire de Kingston (arrérage) 5,000 0 0  
Do pour 1849. 11,250 0 0

Total, £11,250 0 0

Pour divers, 14,071 6 11

EDUCATION.

Au Secrétaire de l'Institution Royale, £167 15 7  
Au Collège du Haut-Canada, 1,111 2 2

Do do de la

Do do de

Do do de

Collège de Ste. Anne Lapocatière	300	0	0
Do Chambly	300	0	0
Do St. Hyacinthe	300	0	0
Do Assomption	300	0	0
Académie de Berthier	100	0	0
Do Charleston	100	0	0
Séminaire de Stanstead	100	0	0
Académie de Sherbrooke	111	2	2
Ecole de Waterloo	100	0	0
Do de l'Institution Royale, 3 Rivières	45	0	0
Société d'Education de Sherbrooke	50	0	0
Ecole du Village Durham	100	0	0
Do des Enfants de Québec	55	11	1
Do des filles Jeune Lorette	50	0	0
Do des Sauvages à Caw-gnawaga	50	0	0
Do St Régis	50	0	0
Do do St. François	50	0	0
Do de Ste. Thérèse	300	0	0
Collège de Nicolet	200	0	0
Do de l'Evêque Lennoxville	250	0	0
Do Joliette	100	0	0
Académie de Clarenceville.	50	0	0
	£7,871	2	4
Total	£118,627	9	3

L'observatoire.

Nous voyons dans l'estimé des dépenses de 1849, un item de £1000 pour l'observatoire de Québec! Avec cette somme on pourrait établir deux écoles normales, l'une, dans le district de Québec, et l'autre, dans le district de Montréal, pour y former des instituteurs qualifiés dont le pays a un si grand besoin. Sans doute qu'un observatoire serait très utile; mais dans un pays comme le notre, des maîtres d'école capables et habiles sont de beaucoup préférables. Il semble qu'il vaudrait mieux commencer par instruire le peuple et ensuite avoir des observatoires, et favoriser les hautes sciences, comme l'on a fait dans les autres pays; mais depuis longtemps, l'on a l'habitude en Canada de commencer toute chose par la fin.

DOUANES. — M. Hincks a introduit un bill pour fixer à £750 le salaire des Percepteurs des douanes de Québec et de Montréal. Le salaire du percepteur de Québec est actuellement de £1400 par an.

LES TROUBLES DE TORONTO. — A une séance du conseil de ville de Toronto, tenue après les troubles qui ont eu lieu en cette ville, un des édiles a fait une motion dans la quelle il disait que "le gouvernement, en rappelant McKenzie, était cause de ces troubles, et que par conséquent, il devait en payer les pots cassés." Le maire fut aussi violemment censuré pour avoir fait sortir les troupes, quoique un peu tard. Il ne s'est trouvé que deux membres libéraux pour défendre le ministère. La séance fut enfin levée à la suite d'une proposition qui établissait que "les habitants de Toronto, loin d'être des agitateurs, ne sont que de tranquilles et loyaux sujets de sa majesté." C'est être bien tranquille en effet que de casser les vitres et les lanternes et de menacer la vie de citoyens paisibles.

NOUVELLE ECOSSE. — La Chambre d'Assemblée de cette province a voté £20,000 sous la garantie du gouvernement pour le paiement de sa part d'intérêt du chemin de fer de Québec et Halifax. Ce vote a eu lieu sur la division suivante: pour 26; contre 13.

Le Révd. M. Chiniquy a prêché, dimanche dernier, à l'église paroissiale de Montréal, sur la tempérance.

Le chemin de fer entre Laprairie et St. Jean est maintenant en opération.

La pluie d'hier a fait grand tort à la glace devant la ville. Hier, deux voitures ont enfoncé à l'embarcadère; on est parvenu à les retirer.

Un rapport Télégraphique annonce que la glace entre Montréal Laprairie était en mouvement.

Le bœuf de Pâques. — Un superbe animal, un des plus gras qu'on ait vu ici depuis longtemps, a été promené aujourd'hui par les rues. Son poids est de 1930; il a été acheté par M. Gao. Fullum et sera débité pour samedi et sera vendu au marché Bonsecours. Il a été engraisé dans les concessions de l'agade. (M. Gao.)

Matane, 29 mars, 1849.

Monsieur le Rédacteur, — J'ai vu dans votre gazette du 23 courant les résolutions passées à Rimouki le 11 du courant, bien entendu le saint jour du Dimanche. Comme habitant de Matane, je concours dans les dites résolutions. Je remarquerai que grand nombre des habitants de Matane étaient assemblés le 5 du courant, chez M. Makinnan et que là, il fut passé des résolutions afin de faire connaître les sentiments des habitants de Matane; car il ne nous était pas possible de nous trouver à Rimouki pour la grande assemblée, comme c'est loin d'ici; et que les chemins sont loin d'être beaux le long de la grève. J'aimerais bien à savoir ainsi que plusieurs autres, si le Mr. qui demeure à Ste. Luce et qui a été chargé de les faire publier les a perdues ou si il les a oubliés. Ça m'a l'air d'être un bien mauvais compliment de sa part envers nous, les habitants de Matane, s'il ne les a point oubliés, au moins il aurait dû les envoyer à notre représentant.

Je suis bien,  
Monsieur,  
Votre Serviteur,  
UN HABITANT.

CORRESPONDANCES.

Messire R — Rimouski. — 673; journaux expédiés. Votre abonnement date du 26 mars.

J. S. C. — Ste. Luce. — Reçu 10s.

DÉCÈS.

Hier, le 4 du courant, au faubourg Saint-Jean, à l'âge de 48 ans et 6 mois, sieur John Harper, sellier-bourreur.

A Rimouski, dame Marie-Anne Dion, épouse de sieur Charles Lepage, âgée de 92 ans.

A Saint Pierre, Rivière du sud, le 29 du mois dernier, à l'âge de 20 ans et deux mois, Delle Flore Blais, troisième fille de Louis Blais, écuyer, lieutenant-colonel de Milice du dit lieu.

ANNONCES.

Emplacement a vendre.

UN superbe emplacement avec la charpente d'une maison, dessus construite, à vendre à des conditions très faciles. Cette emplacement est situé rue St. Antoine, Faubourg St. Vallier. S'adresser au propriétaire soussigné.

AUGUSTIN GAGNON,  
Côteau Ste. Geneviève.

Québec, 6 Avril 1849.

A LOUER.

LE domaine du GRAND ET PETIT MÉTIS. Ces deux propriétés sont dans un bon état de culture; et l'une d'elle est un poste de commerce où l'on pourrait tenir hôtel pour la réception de personnes qui aimeraient à résider à la campagne si le choléra fait son apparition à Québec l'été prochain. On pourrait y établir à peu de frais des bains. S'adresser franc de port à Rimouski, à

J. HEATH, N. P.

Québec, 6 avril 1849.

UNE CARTE.

Le soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Arpentage, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc.

CHS. BAILLARGE,  
Château St. Louis.

14 mars 1845.

AVIS.

Le soussigné, exécuteur testamentaire de feu St. Louis CONTANT dit FRÈRE MARC horloger, du ci-devant ordre des récollets du Bas-Canada, décédé en la paroisse de St. Thomas comté de l'Islet, prie ceux qui doivent à la succession de venir payer leurs comptes au plutôt; et ceux envers qui la succession est endettée de présenter leurs comptes dûment attestés; il prie aussi les personnes qui pourraient avoir des effets à réclamer de se représenter d'ici au premier jour de Mai prochain, faute de quoi les dites effets seront vendus.

JOSEPH MARMETTE, M. D.  
Exécuteur-Testamentaire.

Québec, 4 avril 1849.



PAR THOS. HAMILTON,

VENTE

PROVENANT D'UNE BANQUEROUTE.

Se vend, MARDI, le 10 courant, au chantier de Tibbets, (Charles' Cove), par ordre des syndics, à 11 heures:

UNE grande quantité de matériaux pour vaisseaux, consistant en chaînes, cables, ancres, et une grande variété d'autres articles. — Des catalogues seront prêts à être fournis, samedi, le 7 avril courant, au bureau de MM. Provan et Anderson.

THOS. HAMILTON,  
E. et C.

Québec, 4 avril 1849.



Des Bons des Incendies de Québec.

Bureau du Receveur-Général,  
Montréal, 23 mars 1849.

AVIS public est par le présent donné que les porteurs des bons des Incendies de Québec, qui désirent obtenir semi-annuellement paiement, à Québec, de l'intérêt que portent ces bons, pourront le recevoir en s'adressant à FELIX GLACKEMEYER, écuyer, à l'ancienne bâtisse du Parlement à Québec, qui livrera en double aux demandants les formules de reçu nécessaires.

AVIS PUBLIC est de plus donné aux parties en faveur desquelles ces bons ont été accordés sous forme de PRET, que M. GLACKEMEYER sus-nommé est aussi autorisé à demander et recevoir le remboursement de L'INTERET ANNUEL, accumulé ou s'accumulant sur tels bons.

L. M. VIGER,  
Insp. Gén. de S. M.

UNE FILLE Canadienne trouverait à se placer dans une famille, à la Haute-Ville, en s'adressant à ce bureau. Une personne venant de la campagne serait préférée. — 19 mars, 1849.

AVIS PUBLIC.

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu M. JOSEPH COUTURE, en son vivant, de Québec, maître maçon, sont priées de les présenter au soussigné, et ceux qui doivent à la dite succession sont priés de payer au soussigné à son bureau rue St. George, faubourg St. Jean.

Ed. TESSIER, Notaire.

Exécuteur-testamentaire.

Québec, 28 mars 1849.

Batisses Wolfe

A LOUER.

LE superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean. s'adresser à

F. EVANTUREL,  
Avocat.

No. 32, rue St. Louis.  
Québec, 2 Février 1849.

A LOUER A LA POINTE LEVY,

(En Haut de la côte (à l'Ouest).)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à

ALBERT ANGERS,  
Faubourg St. Jean, Rue St. Jean.

Québec, 16 mars 1849.

A LOUER.

PARTIE du Haut d'une maison à deux étages en pierre, située dans la rue St. George, faubourg St. Jean, avec un excellent hangar en brique. Possession donnée au premier de mai. S'adresser sur les lieux, au propriétaire soussigné

PIERRE DROLET,  
Québec, 16 février, 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débetures du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retiendront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand.

W. Hamilton,

No. 63, rue St. Pierre,

Québec 15 décembre 1848.

JOHN D. BRIDG

PAR B. COLE.

BOIS DE CHAUFFAGE!!!

Par encan seront vendues, LUNDI le 16 avril courant, aux magasins du soussigné, rue du Palais :

150 CORDES de bois sec et bien conditionné, de 3 pieds, mesure française, la vente devant avoir lieu d'après échantillon, et le bois livrable d'une cour située dans la rue Grant, Saint-Roch, d'où il devra être enlevé d'ici au premier mai.

Cette vente offre une occasion excellente aux parties d'avoir leur provision de bois sec pour le besoin de l'été. Le tout à vendre sans réserve.

La vente à DEUX heures.

Conditions,—argent comptant.  
B. COLE, jr.  
E. et C.

Québec, 4 avril 1849.

Meubles de Ménage.

Seront vendus, MERCREDI, le 11 courant, au No. 41, Rue Ste. Anne, vis-à-vis la Cathédrale Anglaise :

UNE quantité de MEUBLES de MÉNAGE, consistant en tables à diner, à cartes, loo, et autres, chaises, sofas, lits, rideau de chassis, miroirs, poêles et tuyaux, ustensiles de cuisines, ainsi qu'une grande variété d'articles nécessaires pour maison de pension.

La vente à UNE heure.

B. COLE, jr.  
E. et C.

Québec, 4 avril 1849.

PIÈCE CURIEUSE

d'Horlogerie.

INVENTÉE et exécutée par moi-même, ANTOINE ROUSSEAU, demeurant à St. Roch de Québec, rue St. Joseph.

C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge supposée sur un édifice quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et prélude à cette opération par des airs variés; donne le signal de l'Angelus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrasse une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi; pèse 750 livres, sans inclure la pesanture des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.

L'exhibition s'en fera prochainement  
Québec, 7 mars 1849.



LS. LEMIEUX,  
RELIEUR,

A TRANSPORTÉ SON ATELIER DE RELIURE

RUE ST. JOSEPH, HAUTE-VILLE,

Au-dessus de chez M. Bethel, Cordonnier,

vis-à-vis chez M. Ls. Bilodeau, marchand

Québec, 12 février, 1848.

JOSEPH LYONNAIS  
LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr

Frs. Vallée, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses.  
Québec 22 Décembre 1848.

John Ryan,

A ses Amis et au Public Canadien.



"NOTRE LIGNE."

JAMES O'CONNELL, Irlandais philanthrope de Québec, ayant mis JOHN RYAN, fondateur de la ligne du Peuple, en état d'acheter le bateau

dans une coque convenable, avec une chau-